

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 19 mars 2020 à 19h30 en vidéoconférence, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles. Sont présents, madame la conseillère France Robillard Pariseau et Corina Lupu, messieurs les conseillers, Daniel Filiatrault, David Estall, Claude Pariseau et Michel Roch formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Pelletier.

Monsieur Simon Leclerc, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

Absent : Aucun

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 mars 2020
2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 février 2020
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2020
4. Approbation des comptes
5. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 19 mars 2020
6. Mise en vente de matériel
7. Autorisation pour service de paiement de taxes
8. Mesure disciplinaire suspension sans solde d'un employé
9. Autorisation de signature et fin d'emploi
10. Dépôt du rapport annuel d'activité service incendie
11. Avis de de motion règlement 2018-05 gestion des marinas municipales
12. Adoption projet de règlement 2018-05-01 gestion des marinas municipales
13. Avis de motion règlement 2020-03 encadrant les animaux
14. Adoption projet de règlement 2020-03 encadrant les animaux
15. Permission de voirie - Entretien et raccordement routier
16. Affaires nouvelles
17. Documents déposés
18. Période de questions
19. Levée de la séance

Monsieur le maire René Pelletier souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 19h04.

**2020-03-41**

**1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 mars 2020**

ATTENDU le projet d'ordre du jour déposé par le directeur général ;

ATTENDU que le conseil désire ajouter : Autorisation de signature et fin d'emploi au point 9;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté avec l'ajout du point 9 Autorisation de signature et fin d'emploi.

2020-03-42

**2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 février 2020**

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 février 2020 avec les documents de l'assemblée ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Filiatrault et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 février 2020 soit approuvé tel que rédigé.

2020-03-43

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2020**

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 février 2020 avec les documents de l'assemblée ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire soit approuvé tel que rédigé.

2020-03-44

**4. Approbation des comptes**

CONSIDÉRANT QUE le dépôt de la liste des comptes déposée par le directeur général au montant total de 81 172,07\$.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Michel Roch et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve et entérine le paiement des comptes suivants :

Type	Période	Total
Dépenses incompressibles	21 février au 19 mars 2020	10 001,29\$
Déboursés	Au 19 mars 2020	48 382,63\$
Masse salariale et DAS	Du mois de février 2020	22 788,15\$
Total		<u>81 172,07\$</u>

2020-03-45

**5. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 19 mars 2020**

Le directeur général dépose au conseil, qui en accuse réception, l'état des revenus et dépenses au 19 mars 2020.

2020-03-46

**6. Mise en vente de matériel**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-des-Seize-Îles est d'accord pour réaliser les démarches nécessaires afin de se départir de toile de jute.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'accord pour vendre 13 000m2 de rouleau de toile de jute.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal autorise le directeur général pour effectuer les démarches pour vendre le matériel avec les différents intervenants concernés.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par la conseillère madame Corina Lupu et unanimement résolu de procéder à la vente de toile de jute et autorise le directeur général à procéder. Cette somme ira dans une réserve « fond environnement ».

2020-03-47

**7. Autorisation pour service de paiement de taxes**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens demande l'option du service de paiement de taxes via les institutions financière en ligne.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire faciliter cette démarche pour les citoyens et le personnel administratif.

CONSIDÉRANT QUE ce service occasionne des frais administratifs pour la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

CONSIDÉRANT QUE l'administration débutera les démarches avec l'institution financière Desjardins suite aux demandes des citoyens.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par la conseillère madame Corina Lupu et unanimement résolu que la municipalité entame le processus pour offrir aux citoyens de payer les taxes municipales directement via l'institution financière.

2020-03-48

**8. Mesure disciplinaire suspension sans solde d'un employé**

CONSIDÉRANT QUE le comité ressource humaine et relation de travail a pris connaissance des faits et du dossier de l'employé 13-0009.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par le conseiller monsieur Daniel Filiatrault Filiatreault et unanimement résolu d'imposer une suspension sans salaire de (5) cinq jours ouvrables à l'employé portant le matricule 13-0009.

2020-03-49

**9. Autorisation de signature et fin d'emploi**

CONSIDÉRANT QUE le comité ressource humain à pris connaissance de la situation de l'employé 13-0009.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la situation de l'employé 13-0009.

CONSIDÉRANT QUE le conseil autorise le directeur général à signer les documents nécessaires pour la fin d'emploi de l'employé 13-0009.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par le conseiller monsieur Claude Pariseau et unanimement résolu que le directeur général procède à la fin d'emploi de l'employé 13-0009.

2020-03-50

**10. Dépôt du rapport annuel d'activité service incendie**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu et pris connaissance du rapport annuel d'activité 2019 de sécurité incendie de la MRC des Pays-d'en-Haut.

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'activités 2019 précise que les statistiques d'intervention et indicateurs de performance en lien avec le schéma de couverture de risques.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par le conseiller monsieur Claude Pariseau et unanimement résolu d'adopter le rapport annuel d'activité 2019 de sécurité incendie de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

2020-03-51

**11. Avis de de motion règlement 2018-05 gestion des marinas municipales**

Avis de motion est donné par le conseiller monsieur Michel Roch qu'à une prochaine séance, un règlement visant à abroger le règlement 2018-05 concernant la gestion des marinas municipales.

2020-03-52

**12. Adoption projet de règlement 2018-05-01 gestion des marinas municipales**

Considérant que le conseil a pu prendre connaissance du projet de règlement concernant la gestion des marinas municipales.

Considérant que copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant le début de la séance;

Sur proposition du conseiller monsieur Michel Roch, il est unanimement résolu que le projet de règlement 2018-05-01 soit adopté comme suit, avec dispense de lecture.

2020-03-53

**13. Avis de motion règlement 2020-03 encadrant les animaux**

Avis de motion est donné par la conseillère madame Corina Lupu qu'à une prochaine séance, un règlement visant à abroger le règlement 109, 109-1 et 2016-32 concernant l'encadrement des animaux sur le territoire de Lac-des-Seize-Îles.

2020-03-54

**14. Adoption projet de règlement 2020-03 encadrant les animaux**

Considérant que le conseil a pu prendre connaissance du projet de règlement encadrant les animaux.

Considérant que copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant le début de la séance;

Sur proposition de la conseillère madame Corina Lupu, il est unanimement résolu que le projet de règlement 2020-03 soit adopté comme suit, avec dispense de lecture.

2020-03-55

**15. Permission de voirie - Entretien et raccordement routier**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenus par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit obtenir une permission de voirie du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie émises par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original.

Sur proposition du conseiller monsieur Daniel Filiatrault, il est proposé que la Municipalité demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2020 et qu'elle autorise le directeur général, Simon Leclerc, à signer les permissions de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000\$; puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie. De plus, la Municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, la permission requise.

**16. Affaires nouvelles**

- Fête des bénévoles 11 juillet 2020
- Nouvelle de la MRC
- 

**17. Documents déposés**

- Aucun

**18. Période de questions**

Aucune période de question.

**2020-03-56**

**19. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame France Robillard Pariseau et unanimement résolu que la séance soit levée, il est 20h35.

Aucune personne a assisté à la séance à huis clos.